

Football/Première journée du « Gabon Oil National-Foot 1 »

# Mangasport, champion en titre, commence bien



Le vice-président de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou, a donné le coup d'envoi symbolique du match ayant opposé AS Dikaki à Mangasport (0-1). Samedi dernier au stade Mbombet de Mouila. En présence, entre autres, du ministre d'Etat en charges des Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze (à gauche), et du président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou.

Pages  
12, 13 & 14

## Lucarne

### Fatalisme

**QU'IMPORTE** qu'il fasse davantage penser à cette horrible piquette évoquée par Jean Ferrat dans sa célèbre chanson "La montagne" qu'à un grand cru : le vin est tiré, il faut le boire. Ce National-Foot à nul autre pareil a donc débuté samedi à Mouila par le succès (1-0) de Mangasport qui étrennait, face au promu AS Dikaki, le titre enlevé la saison dernière dans des conditions particulières sans que celles-ci (un play off décidé en cours d'exercice) lui soient toutefois imputables.

En attendant d'en faire le bilan en juin, puisque c'est à la fin de la foire qu'on compte les bouses, on en suivra donc l'évolution. Avec résignation. Mais non sans intérêt, d'autant que le trompe-l'œil dominera en grande partie l'épreuve dans sa phase régulière. Car avec deux poules au nombre impair, donc celle du champion en titre justement, le classement sera à chaque fois à relativiser, à moins que les écarts ne soient significatifs au fil des douze journées précédant la phase des play offs, à partir de mai.

Autre sujet de curiosité, le rythme dont les footballeurs eux-mêmes mesurent parfaitement l'importance dans la progression qu'il peut leur garantir et la qualité du jeu qu'il peut leur offrir. Certes, la Linafp, avec la formule choisie, a réussi à éviter l'écueil des cadences infernales. Un match tous les trois jours dès le début de la compétition aurait été tout à fait contre-productif et, même, dangereux pour la santé des joueurs. De fait, il faudra attendre la 5e journée, le 27 mars, c'est-à-dire au retour du rendez-vous - décisif - des Panthères du Gabon à Bujumbura (Burundi) pour trouver trace d'une première levée en semaine, la suivante intervenant donc trois jours plus tard, le 30 mars.

Il reste que l'exemption imposée à tour de rôle aux équipes évoluant, encore une fois, au sein de ces poules à trois est tout aussi problématique. Pour demeurer sur l'exemple de Mangasport, Edmond Mouélé et ses coéquipiers ne refouleront les pelouses que dans deux semaines, le 9 mars face à Lozosport. Beaucoup trop long comme tempo. Une semaine étant généralement, dans le premier quart de l'épreuve, l'écart souhaitable entre deux matches pour habituer les organismes à la compétition et à assurer aux équipes et à leurs joueurs une bonne montée en puissance.

Ces distorsions - les équipes dans des poules à quatre seront en revanche sur un pied d'égalité, journée après journée - n'affectent pas le seul championnat. Elles ont aussi une vraie incidence sur les choix éventuels en sélection. Démarrant cinq semaines avant Burundi-Gabon, ce National-Foot avait déjà peu de chances de voir les joueurs le disputant être convoqués chez les Panthères. Il va sans dire que ces mêmes chances sont quasiment réduites à néant si on doit faire appel à des footballeurs comptant, surtout après une aussi longue intersaison, trois petits matches dans les jambes, avec de surcroît, un break de deux semaines.

Au passage, nous revoilà au cœur des craintes nourries régulièrement par une épreuve domestique rarement au service des intérêts et des clubs et de la sélection nationale. Les premiers (Mangasport et AO CMS) ont quitté la scène africaine peu après leur apparition et la seconde est presque condamnée à faire sans les joueurs locaux. D'où ce fatalisme que nous ne pouvons nous empêcher d'afficher à l'heure où débute ce National-Foot 1 qui n'est, en définitive, qu'un pis-aller.

M.A.

**MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENERGIE, DE LA VALORISATION  
ET DE L'INDUSTRIALISATION DES RESSOURCES MINIERES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
-----  
**UNITE DE COORDINATION DU PROJET «PIAEPAL»**  
-----

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU GABON, PREMIER SOUS-PROGRAMME INTEGRE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE LIBREVILLE**  
**« PIAEPAL »-VOLET: EAU POTABLE**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)  
INTERNATIONAL(E), EXPERT EN GESTION COMPTABLE**

**Date de publication** : 25 Février 2019  
**AMI N°** : 004/PIAEPAL/BAD/MEEVIRM/UCP/2019  
**Secteur** : Eau et Assainissement  
**Source de financement** : Banque Africaine de Développement (BAD)  
**N° Accord de Prêt** : 5050200000651  
**N° Identification du Projet** : P-GA-E00-001

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) suit l'Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) qui a été publié sur l'UNDB Online sous le N°AFDB1415-12/18 du 30 Décembre 2018, sur le site Web du Groupe de la Banque Africaine de Développement et le 17 Décembre 2018, dans le quotidien national «L'UNION».
2. Le Gouvernement Gabonais a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer certaines activités du Programme de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement au Gabon, premier sous-Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville «PIAEPAL» - volet : Eau potable. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour financer les services d'un(e) Consultant(e) International(e), Expert en Gestion Comptable, pour appuyer l'Unité de Coordination du Projet (UCP).
3. Les services prévus au titre de ce contrat individuel comprennent d'assurer, sous la supervision du Coordonnateur du projet, la tenue à jour de la comptabilité du projet conformément aux règles et procédures de la BAD; l'appui à l'UCP en matière de gestion comptable du projet dans le but de garantir le respect des règles de décaissements; l'appui-conseil au Coordonnateur en matière de gestion comptable et l'évaluation participative des actions du projet; la participation à la clôture des comptes annuelle et à la supervision de la préparation documentée des activités d'audits du projet.
4. La mission est prévue de démarrer le 03 Juin 2019 pour une durée de 12 mois et avec une période d'essais de 3 mois.
5. Le Ministère de l'Eau, de l'Energie, de la Valorisation et de l'Industrialisation des Ressources Minières (MEEVIRM) à travers l'Unité de Coordination du Projet «PIAEPAL» invite les Consultant(e)s individuel(e)s à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultant(e)s individuel(e)s intéressé(e)s doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (une lettre de motivation indiquant également la disponibilité du candidat ainsi que sa qualification; un Curriculum vitae à jour décrivant des références de prestations similaires et expérience dans des missions comparables, la photocopie des diplômes et attestations justifiant des formations ou stage de perfectionnement, etc.).
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au «Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, Edition d'Octobre 2015», qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un(e) Consultant(e) n'implique aucune obligation de la part de l'Unité de Coordination du Projet «PIAEPAL» de le retenir sur la liste restreinte.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 Mars 2019 à 15h00, heures locales et porter expressément la mention : «SELECTION D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(E), EXPERT EN GESTION COMPTABLE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU GABON, PREMIER SOUS-PROGRAMME INTEGRE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LIBREVILLE (PIAEPAL) - VOLET: EAU POTABLE ».
8. Les Consultant(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 7h30 à 15h30 (heures locales de Libreville).

**Adresse :**

A l'Attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet «PIAEPAL»  
Ministère de l'Eau, de l'Energie, de la Valorisation et de l'Industrialisation des Ressources Minières  
Immeuble du 2 Décembre  
3ème Etage, Bâtiment B, Porte : 2324  
Libreville-Gabon  
Téléphone: (+241) 07 17 91 65/ (+241) 06 33 06 95  
E-mail : ucp\_piaepal18@yahoo.com  
nguemamba\_gervais@yahoo.com

Photo : Wilfried Mbinah